

Montréal le 28 octobre 2022

Par dépôt électronique (SDÉ)

À: Tous les participants

**Objet: Énergir - Demande concernant la mise en place de mesures relatives à l'achat et la vente de gaz naturel renouvelable
Dossier R-4008-2017 – Contrat Archaea**

Maîtres,

La Régie de l'énergie (la Régie) vous transmet, par la présente, le calendrier de l'audience qui débutera via l'application Teams, **à 9h00 le 4 novembre 2022** dans le cadre du dossier mentionné en objet. Pour joindre l'audience par votre ordinateur ou application mobile : [Cliquez ici pour participer à la réunion](#)

La Régie demande aux participants de se joindre à compter de 8h30 à cette audience afin de vérifier le bon fonctionnement de leur équipement. Également, elle leur rappelle de s'assurer du respect des directives publiées dans le [Guide des participants externes à une audience par visioconférence devant la Régie](#) et de consulter le [Guide technique pour les participants aux audiences de la Régie](#) en vue d'une participation adéquate.

Veillez agréer, Maîtres, l'expression de nos sentiments distingués.

(S) Natalia Lis

Natalia Lis pour
Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

NL/nl

p. j.